

ALBENQUE Marie

Section 02 - Collège A1

Candidatures au CSI INS2I soutenues par SPECIF Campus

SPECIF Campus œuvre pour la reconnaissance et le soutien fort de la recherche publique dans les domaines des Sciences de l'Information, dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, et en symbiose avec le CNRS. SPECIF Campus agit pour l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs en informatique de la section 02, indépendamment de toute considération politique ou syndicale, mais avec un fort souci de coordination avec les autres élus, pour promouvoir le développement de notre discipline.

SPECIF Campus soutient des candidatures dans les collèges A1 (DR CNRS), A2 (PR et assimilés), B1 (CR CNRS) et B2 (MCF et assimilés).

Les sections du Comité National (CoNRS) évaluent l'activité des chercheurs et des unités de recherche. Elles analysent la conjoncture et ses perspectives et se constituent en jurys d'admissibilité pour le recrutement des chercheuses et chercheurs. Elles travaillent de manière **indépendante** du CNRS et de ses instituts. Les travaux de la section seront conduits dans la plus grande **transparence**, en veillant à ce que les décisions reposent sur des **critères clairs** de qualité scientifique. Dans l'esprit de cette transparence, la section publie des **rapports systématiques** sur ses activités, dans le respect de la confidentialité des documents fournis lors des évaluations ; ces rapports incluant les classements qu'elle établit pour les concours et les promotions.

Les candidates et candidats soutenus, en plus d'être des scientifiques de très bon niveau, représentatifs de leurs collèges respectifs, sauront défendre les principes qui nous animent.

Profession de foi

Les candidates et candidats soutenu(e)s par SPECIF Campus s'engagent comme suit :

1. Discipline informatique.

Nous affirmons la spécificité d'une science informatique. Celle-ci présente de nombreux domaines de recherche : nous soutenons cette diversité thématique. Nous œuvrerons pour une bonne répartition thématique de la recherche dans notre discipline. Nous soutiendrons une répartition aussi équitable que possible entre femmes et hommes. Enfin, la recherche en informatique bénéficiant de sa répartition sur le territoire, nous œuvrerons pour une bonne répartition géographique.

2. Relations avec les autres établissements.

SPECIF Campus souhaite promouvoir la collaboration la plus étroite entre le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur, ce qui passe notamment par une politique dynamique d'accueil en délégation, de et vers le CNRS.

3. Évaluation de la recherche.

Nous nous engageons à prendre en compte toutes les facettes du métier de chercheur et des spécificités de chaque carrière lors des recrutements, évaluations, promotions. Nous rejetons en particulier l'utilisation de critères purement numériques ou bibliométriques. Nous considérons de plus les évaluations à vague et mi-vague comme l'occasion pour la section d'accompagner les chercheurs et chercheuses dans leur carrière en leur faisant des retours constructifs.

4. Règles déontologiques des élus.

Les élues et élus CNRS s'engagent à ne demander aucune promotion à la section durant leur mandature. Tous les élus s'engagent à la transparence des critères et des résultats, qui seront publics. En particulier, les règles de conflit d'intérêt seront énoncées clairement en début de mandature.

5. Affectation des chercheurs.

L'affectation des chercheurs à des laboratoires est une des prérogatives du CNRS, qui lui permet de mener une politique scientifique. Nous souhaitons que cette affectation soit coordonnée plus étroitement avec le comité national.

Candidates et candidats au CSI INS2I soutenus par SPECIF Campus :

Collège A1 (DR CNRS) :

Marie Albenque (IRIF, Paris)
Stephanie Delaune (IRISA, Rennes)
Christophe Paul (LIRMM, Montpellier)

Collège A2 (PR et assimilés)

Vassilis Christophides (ETIS, Cergy)
Giuseppe Di Molfetta (LIS, Aix-Marseille)
Sylvain Schmitz (IRIF, Paris)

Collège B1 (CR CNRS)

Marie Kerjean (LIPN, Paris)
Paolo Viappiani (LAMSADE, Paris)

Collège B2 (MCF et assimilés)

Nicolas Belloir (IRISA, Vannes)
Christel Dartigues (LISS, Nice Sophia-Antipolis)